

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **11 juillet 2018**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

François Michon (représentant de St-Luc)
Camil Turmel (Lac-Etchemin)
Martine Boulet (Saint-Benjamin)
Adélarde Couture (Saint-Camille)
Lucie Gagnon (Saint-Louis)
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)
Marielle Lemieux (Saint-Magloire)
Guylain Turcotte (représentant de Saint-Prosper)
Joey Cloutier (Saint-Zacharie)
René Allen (Sainte-Aurélie)
Christian Chabot (Sainte-Justine)
Hector Provençal (Sainte-Rose)
Denis Boutin (Sainte-Sabine)

Et/ou sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Richard Couët, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2018-07-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL ,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 13 JUIN, ET SUIVI**

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 28 JUIN,
ET SUIVI**

- 05 - RENCONTRE(S)**
 - 05.01** - Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS - CA)
 - 05.02** - Agente aux communications et à la culture
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S)**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE**
 - 07.01** - Carsona
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 08.01** - Centre de traitement des boues de fosses septiques
 - 08.02** - MRC de L'Islet
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**
- 10 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**
 - 10.01** - Projets locaux
 - 10.01.01** - Municipalité de Sainte-Justine
 - 10.01.02** - Municipalité de Sainte-Aurélie
 - 10.01.03** - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford
 - 10.01.04** - Action Coop Sainte-Sabine
- 11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- 12 - AFFAIRES COURANTES**
 - 12.01** - Intervention du préfet
 - 12.02** - Emprise ferroviaire - Québec Central
 - 12.03** - Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins
 - 12.04** - Formation en sécurité civile
 - 12.05** - Espaces à bureau
 - 12.06** - Rapport d'activités du Fonds de développement des territoires
 - 12.07** - Tableau des priorités d'intervention 2015-2018
 - 12.08** - Politique de soutien du Fonds de développement des territoires
 - 12.09** - Congrès de la FQM - septembre 2018
 - 12.10** - Forêts privées
 - 12.11** - Groupe Écho IDSIDE
 - 12.12** - Omnium de golf Marie-Michèle Gagnon
 - 12.13** - Société d'habitation du Québec (SHQ)
 - 12.14** - MRC de Maria-Chapdelaine
 - 12.15** - Nourri-Source Chaudière-Appalaches
- 13 - ADMINISTRATION**
 - 13.01** - Liste des comptes à payer
 - 13.02** - État des encaissements et déboursés
- 14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**
 - 14.01** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

- 14.02** - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (MFFP)
- 14.03** - La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)
- 14.04** - Steven Blaney, député de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis
- 14.05** - Monsieur Jean-François Lisée, député de Rosemont et chef de l'opposition officielle
- 14.06** - Steven Blaney, député de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis
- 14.07** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- 14.08** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- 14.09** - Cabinet du premier ministre, Philippe Couillard
- 14.10** - Agente aux communications et à la culture
- 14.11** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- 14.12** - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- 14.13** - Sports Québec

15 - SUJETS DIVERS

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-02

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 13 JUIN, ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 28
JUIN, ET SUIVI**

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

05 - RENCONTRE(S)

05.01 - Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS - CA)

Visite de Daniel Paré, PDG. concernant le groupe de médecine familiale.

Monsieur Paré fait un court retour sur la réorganisation des services de santé dont il a la responsabilité.

Quelques maires et citoyens présents exposent et expliquent certaines problématiques que vivent ou ont vécu des citoyens et/ou visiteurs sur le territoire de la MRC des Etchemins.

Monsieur Paré prend bonne note des questions et commentaires reçus et propose d'organiser une rencontre plus formelle dans les prochaines semaines.

05.02 - Agente aux communications et à la culture

Le préfet présente la nouvelle employée, Madame Renée-Anique Francoeur à titre d'Agente aux communications et à la culture au sein de la MRC des Etchemins.

06 - ANALYSE DE PROJET(S)

Aucun projet.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE

2018-07-03

07.01 - Carsona

Dossier Carsona, quittance générale.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc soit et est autorisé à signer tous les documents requis pour la quittance générale dans le dossier Carsona.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2018-07-04

08.01 - Centre de traitement des boues de fosses septiques

Modification du Centre de traitement des boues de fosses septiques :
mandat à l'ingénieur et engagements de la MRC

CONSIDÉRANT QUE les services de la firme conseil EXP ont été retenus pour la préparation de plans et devis en vue d'un appel d'offres pour réaliser des modifications au Centre de traitement des boues de fosses septiques (réception et traitement);

CONSIDÉRANT QUE les travaux projetés doivent préalablement faire

l'objet d'un certificat d'autorisation de la part du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (ci-après MDDELCC);

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins mandate Monsieur Patrick Gagnon, ingénieur chez EXP pour présenter au nom de la MRC, tout engagement et tous les documents utiles et nécessaires en lien avec la demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC;

QUE le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins s'engage à respecter les exigences applicables, notamment les articles E.8, E.9 et E.10 du formulaire de demande d'autorisation et que M. Patrick Gagnon soit mandaté pour produire et transmettre une attestation de conformité des travaux réalisés au plus tard 60 jours après la fin de ceux-ci;

QUE le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins autorise son directeur général ou directeur général adjoint, à signer au besoin tout document relatif au projet et à émettre le chèque au montant de 664\$ pour couvrir les frais de demande de certificat d'autorisation exigés par le MDDELCC;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-05

08.02 - MRC de L'Islet

Adhésion à l'ARTERRE et entente de service avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

CONSIDÉRANT QUE le projet « Déploiement du service provincial L'ARTERRE dans la région de la Chaudière-Appalaches » a été accepté par le comité de sélection des projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) le 6 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'offrir le service provincial L'ARTERRE sur l'ensemble du territoire des dix (10) MRC/Ville de la Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet est l'organisme porteur du projet;

CONSIDÉRANT QU'une demande officielle d'adhésion à L'ARTERRE doit être déposée au Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) par la MRC de L'Islet au nom des dix (10) MRC/Ville de la Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QU'une entente de service doit être établie entre le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), la MRC de L'Islet et les 9 autres MRC/ville de la Chaudière-Appalaches pour l'embauche de leurs agents de maillage;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise le préfet et le directeur général de la MRC de L'Islet à déposer une demande d'adhésion à L'ARTERRE et à signer une entente de service avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) pour et au nom des dix (10) MRC/Ville de la Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES

Madame Marielle Lemieux mairesse de la Municipalité de Saint-Magloire mentionne qu'une rencontre aura lieu avec Monsieur Philippe Maillot d.g. de l'organisme de Chaudière-Appalaches Économique dans les prochaines semaines.

10 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

Dépôt du compte-rendu de la rencontre du Comité technique sur la ruralité tenue à la MRC des Etchemins, mercredi le 27 juin 2018.

10.01 - Projets locaux

2018-07-06

10.01.01 - Municipalité de Sainte-Justine

Signalisation stylisée des rues: Municipalité de Sainte-Justine.

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Sainte-Justine et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Justine soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

Somme demandée: 7 817,72 \$

Coût du projet: 18 029,29\$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du Comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour ce projet. La somme octroyée à la Municipalité de Sainte-Justine pour le projet Signalisation stylisée des rues est de 7 817,72\$. Le versement de cette somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2018-2019 disponible pour la Municipalité de Sainte-Justine;

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-07

10.01.02 - Municipalité de Sainte-Aurélie

Achat d'un ponton: Municipalité de Sainte-Aurélie.

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Sainte-Aurélie et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Aurélie soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

Somme demandée: 3 600,00\$

Coût du projet: 4 500,00\$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du Comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour ce projet. La somme octroyée à la Municipalité de Sainte-Aurélie pour le projet Achat d'un ponton est de 3 600,00\$. Le versement de cette somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2018-2019 disponible pour la Municipalité de Sainte-Aurélie. L'acceptation du projet est conditionnelle à l'obtention de la résolution de la municipalité appuyant le projet;

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-08

10.01.03 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

Puits jeux d'eau: Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Sainte-Rose-de-

Watford et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

Somme demandée: 6 316,00\$

Coût du projet: 7 895,00\$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du Comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour ce projet. La somme octroyée à la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford pour le projet Puits jeux d'eau est de 6 316,00\$. Le versement de cette somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2016-2017 et 2017-2018 disponible pour la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

L'acceptation du projet est conditionnelle à l'obtention de la résolution de la municipalité appuyant le projet et à la confirmation du financement par le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase IV) ou au fonds AgriEsprit. La Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford devra aussi s'assurer de respecter les critères du cumul d'aide gouvernementale de ces différents programmes ou fonds;

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-09

10.01.04 - Action Coop Sainte-Sabine

Remplacement d'équipements, travaux d'excavation et d'asphaltage de la cour: Action Coop Sainte-Sabine.

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par Action Coop Sainte-Sabine et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Sabine soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

Somme demandée: 15 600,00\$

Coût du projet: 19 446,34\$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du Comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour ce projet. La somme octroyée à Action Coop Sainte-Sabine pour le projet Remplacement d'équipements, travaux d'excavation et d'asphaltage de la cour est de 15 600,00\$. Le versement de cette

somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2017-2018 disponible pour la Municipalité de Sainte-Sabine. L'acceptation du projet est conditionnelle à l'obtention de la résolution de la municipalité appuyant le projet et à la confirmation du financement par le comité de développement de Sainte-Sabine;

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune ratification.

12 - AFFAIRES COURANTES

12.01 - Intervention du préfet

Monsieur le préfet présente les dossiers prioritaires actuels.

2018-07-10

12.02 - Emprise ferroviaire - Québec Central

Résolution pour une demande d'utilisation du tronçon ferroviaire Québec Central, propriété du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) en provenance de la Municipalité de Saint-Benjamin à l'Ouest jusqu'à la limite à l'Est de la Municipalité de Saint-Camille pour environ 57 kilomètres de voies ferrées.

Le but étant le souhait de la MRC des Etchemins d'utiliser ledit tronçon à multi usage pour des fins récréotouristiques.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, fasse parvenir la présente à l'attention de Monsieur Carol Chayer, chef des centres de services de Lévis;

QUE le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer tous les documents nécessaires et relatifs au présent dossier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-11

12.03 - Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins

Demande de partenariat pour le maintien des sites internet en défrayant 50% du salaire de la personne responsable ainsi que l'hébergement annuel pour les sites internet, soit un montant d'environ quatre mille cinq cents dollars (4 500,00\$).

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD
COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins acceptent de verser la somme de quatre mille cinq cents dollars (4 500,00\$) pour le maintien des sites internet en défrayant 50% du salaire de la personne responsable ainsi que l'hébergement annuel pour les sites internet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12.04 - Formation en sécurité civile

Formation d'une durée de 4 heures. (explication par la mairesse Marielle Lemieux)

Les maires participeront à cette formation en sécurité civile vers la mi-septembre 2018.

Les maires manifestent le désir d'assister à une journée complète de formation vers la fin septembre. Le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, demande à Monsieur Stéphane Royer, technicien en prévention incendie d'organiser cette formation.

2018-07-12

12.05 - Espaces à bureau

Le préfet Monsieur Richard Couët explique la problématique des espaces à bureau au siège social de la MRC des Etchemins.

À cet effet, il y aura lieu de faire un plan des effectifs du personnel de la MRC des Etchemins pour établir les besoins actuels et futurs au niveau des espaces à bureau.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins mandatent le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, et le préfet, Monsieur Richard Couët pour entreprendre des discussions avec les autorités du Service de la Sûreté du Québec afin de connaître les intentions de ces derniers quant à leur désir d'occuper les espaces à bureau au 1139, Route 277, Lac-Etchemin;

QUE le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, demande à une ressource compétente des croquis selon les solutions retenues;

QUE les différents scénarios retenus seront présentés aux maires à un prochain Comité de travail.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-13

12.06 - Rapport d'activités du Fonds de développement des territoires

CONSIDÉRANT QUE tel que spécifié dans l'entente du FDT, la MRC doit fournir un rapport annuel d'activités au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE ledit rapport soit et est adopté et acheminé au bureau régional du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-14

12.07 - Tableau des priorités d'intervention 2015-2018

Adoption du tableau des priorités d'intervention 2015-2018.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE ledit tableau des priorités d'intervention 2015-2018 soit et est adopté et acheminé au bureau régional du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-15

12.08 - Politique de soutien du Fonds de développement des territoires

Adoption de la Politique de soutien du Fonds de développement des territoires.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE ladite politique de soutien du Fonds de développement des territoires soit et est adoptée et acheminée au bureau régional du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12.09 - Congrès de la FQM - septembre 2018

Confirmation des réservations à l'Hôtel Intercontinental de Montréal.

Ne pas oublier votre inscription au Congrès de la FQM, 20-21-22 septembre 2018.

12.10 - Forêts privées

Rencontre du 29 juin dernier concernant le règlement sur les forêts privées.

Le préfet fait un résumé de la rencontre du 29 juin dernier à laquelle étaient présents:

Clément Fillion Préfet, MRC de Bellechasse et Gestionnaire de l'entente de regroupement des quatre (4) MRC et Ville de Lévis;
Jean-Pierre Faucher Directeur général, Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches;
Martin Ladouceur Directeur général, Association des propriétaires de boisés de la Beauce;
Éric Cliche, Association des propriétaires de boisés de la Beauce;
Marc-Antoine Therrien Directeur général, Groupement forestier Bellechasse-Lévis;
Gérald Merci Vice-président, Groupement forestier Bellechasse-Lévis;
Jean-Pierre Dansereau Directeur général, Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec;
Michel Simard Directeur général, Groupement forestier de Dorchester;
Ghyslain Bernard, Groupement forestier de Dorchester.

12.11 - Groupe Écho IDSIDE

Application technologique en mobilisation et moyens de secours en sécurité civile présentée aux membres du Comité administratif, le 28 juin dernier.

Une pochette d'information est remise séance tenante à tous les maires du territoire.

12.12 - Omnium de golf Marie-Michèle Gagnon

Monsieur Réjean Bédard maire de Saint-Cyprien et Madame Lucie Gagnon mairesse de Saint-Louis-de-Gonzague ont été les 2 représentants du Conseil de la MRC des Etchemins au tournoi à golf de Lac-Etchemin (samedi 7 juillet dernier).

12.13 - Société d'habitation du Québec (SHQ)

Dépôt de document.

Le projet de regroupement des six (6) offices d'habitation de la MRC des Etchemins répond aux critères fixés par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

2018-07-16

12.14 - MRC de Maria-Chapdelaine

Demande à la Société d'habitation du Québec - Modification de la date d'octroi de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation RénoRégion.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Régionale de Comté de Maria-Chapdelaine a déposé une demande d'appui par la résolution 221-06-18 concernant le programme d'aide à la rénovation RénoRégion;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins appuie la résolution portant le numéro 221-06-18 de la MRC de Maria-Chapdelaine et que la présente soit acheminée à cette dernière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-07-17

12.15 - Nourri-Source Chaudière-Appalaches

Appui à la démarche de reconnaissance présentée par Nourri-Source Chaudière-Appalaches.

CONSIDÉRANT QUE deux des six priorités d'intervention que la MRC vise à supporter et consolider les entreprises et organismes et à promouvoir les services existants et les infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE Nourri-Source Chaudière-Appalaches est un organisme œuvrant sur le territoire qui offre le service de marraine d'allaitement et d'aide à l'allaitement;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe pas d'autre organisme qui offre ce type de service sur le territoire des Etchemins et en Chaudière-Appalaches;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Etchemins appuie la démarche de reconnaissance présentée par Nourri-Source Chaudière-Appalaches pour l'accréditation auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS - CA).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13 - ADMINISTRATION

2018-07-18

13.01 - Liste des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant trois cent soixante-neuf mille deux cent vingt-six dollars et quarante-neuf sous (369 226.49\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13.02 - État des encaissements et déboursés

État transmis avec l'avis de convocation.

14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

14.01 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

État de dépôt au montant de 238 209,00\$ dans le cadre de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires.

14.02 - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (MFFP)

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) versera, en 2018-2019, à la région Chaudière-Appalaches, la somme de 243 391,00\$.

14.03 - La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)

Part de la ristourne de mille trois cent quarante-cinq dollars (1 345,00\$) attribuée à la MRC des Etchemins.

14.04 - Steven Blaney, député de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis

Accusé réception de la résolution # 2018-05-18 datée du 11 mai 2018 concernant le positionnement du Conseil à l'égard de la période des élections.

14.05 - Monsieur Jean-François Lisée, député de Rosemont et chef de l'opposition officielle

Accusé réception de la résolution # 2018-06-21 concernant la demande d'assouplissements à l'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).

14.06 - Steven Blaney, député de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis

Accusé réception de la résolution # 2018-06-21 concernant la demande d'assouplissements de l'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).

14.07 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Accusé réception de la lettre concernant l'adoption des règlements nos. 128-18 et 129-18 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Etchemins.

14.08 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Dépôt de document.

Confirmation que les règlements nos. 128-18 et 129-18 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé sont conformes aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.

14.09 - Cabinet du premier ministre, Philippe Couillard

Accusé réception de la résolution no 2018-06-21 concernant la demande

d'assouplissements à l'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).

14.10 - Agente aux communications et à la culture

Dépôt de document.

Communiqué de presse.

14.11 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

L'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019 prévoit que le Fonds de développement des territoires passera de 100 M\$ à 105 M\$ en 2018, puis à 115 M\$ en 2019. La MRC des Etchemins aura un montant additionnel de 105 692 \$ en 2019, pour un total octroyé de 1 058 529 \$.

14.12 - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Modification du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État.

14.13 - Sports Québec

Programme d'observation: Finale des Jeux du Québec, été 2022.

15 - SUJETS DIVERS

Aucun sujet.

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-07-19

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER